

**COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 MAI 2021**

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
Votants	15
Absents	5
Pouvoir	5

L'an deux mil vingt et un  
Le vingt mai , à 20 heures  
Le Conseil Municipal de la commune de  
Margerie-Chantagret dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire  
à la Mairie sous la présidence de  
Monsieur Georges BONCOMPAIN,  
Maire de Margerie-Chantagret  
Date de convocation : 11 mai 2021  
Date d'affichage : 11 mai 2021

Présents : BONCOMPAIN Georges – PEYRARD Philippe – FAYE Eric – VERNET  
Monique – BARRET Philippe – MORIN Roger – BERTOLINI Caroline – BUTIN Isabelle –  
CHASSAGNEUX Nicolas – KERTZINGER Peggy -

Absents excusés : PERAT Jean-Claude – DEVIDAL Laure – DEVIDAL Patrice –MONDON  
Isabelle – PEYRARD Catherine

Pouvoirs : C.PEYRARD donne pouvoir à P.KERTZINGER

L.DEVIDAL donne pouvoir à M.VERNET

P.DEVIDAL donne pouvoir à E.FAYE

JC.PERAT donne pouvoir à P.BARRET

I.MONDON donne pouvoir à P.PEYRARD

Secrétaire : KERTZINGER Peggy

ORDRE DU JOUR :

- Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021
- Délibération pour heures supplémentaires
- Choix du prestataire pour le restaurant scolaire
- Décision modificative compte commune vers compte CCAS
- Demande de subvention pour la maison IGONIN
- Présentation du rapport d'activité 2020 de LFA

Mr le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour :

- Tarifs périscolaire pour année scolaire 2021/2022
- Choix du prestataire pour plateaux ralentisseurs traversants
- Choix du prestataire pour casquette métallique WC communal
- Augmentation du temps de travail ROSA Arasi

Le compte-rendu du 8 avril est approuvé à l'unanimité.

OBJET : Heures supplémentaires pour l'employé communal

DEL 32-2021

Le Conseil Municipal doit délibérer sur la liste des emplois concernés et les missions impliquant des heures supplémentaires.

Pour la commune, seul l'employé communal Gilles PORTE a un temps complet à 35 H et peut donc effectuer des heures supplémentaires.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE seulement Mr Gilles PORTE à effectuer des heures supplémentaires.

OBJET : Choix du prestataire pour le restaurant scolaire

DEL 33-2021

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition du Lycée Sainte Claire pour le prix du repas livré pour l'année scolaire 2021/2022 soit 4.07 € pour un menu traditionnel à quatre composants et la gratuité du pain le lundi.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le tarif du repas livré proposé par le Lycée Sainte Claire au prix de 4.07 €
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir
- dit que les dépenses sont prévues au budget communal.

OBJET : Subvention de la commune au CCAS

DEL 34-2021

Tous les ans la commune verse une subvention au CCAS pour lui permettre d'assumer ses dépenses principalement auprès des aînés et des enfants de l'école.

Cette année, le Conseil Municipal a déjà prévu au budget la somme de 1800 €.

Après avoir délibéré , le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de rajouter la somme de 900 .00 € au profit du CCAS.

OBJET : TARIFS CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE ANNEE 2021/2022

DEL 35-2021

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il conviendrait d'augmenter le tarif des repas servis aux enfants, aux enseignants et aux employés communaux pour l'année 2021/2022 et également pour la garderie périscolaire.

Restaurant Scolaire	Tarif 2020/2021	Tarif 2021/2022
---------------------	-----------------	-----------------

Repas enfant	4.05 €	4.10 €
Repas enseignant	6.50 €	6.58 €
Repas employé communal	4.05 €	4.10 €
Garderie périscolaire	Tarif 2020/2021	Tarif 2021/2022
Garderie matin ou soir	1.45 €	1.45 €
Paiement par titres CESU	1.70 €	1.70 €

Monsieur le Maire précise que pour tout dépassement d'horaire non justifié il sera demandé aux parents la somme de 5 euros pour chaque quart d'heure entamé, tarif identique à l'année scolaire 2020/2021

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve les nouveaux tarifs pour les repas servis au cours de l'année scolaire 2021/2022 tels que définis dans le tableau ci-dessus.
- approuve les nouveaux tarifs pour la garderie au cours de l'année scolaire 2021/2022 tels que définis dans le tableau ci-dessus.
- décide de proroger le tarif pour tout dépassement d'horaire non justifié à savoir 5 € à compter de chaque quart d'heure entamé.
- dit que les recettes sont inscrites au budget communal

OBJET : Augmentation du temps de travail de ROSA ARASI

DEL 36-2021

Actuellement Mme ROSA Arasi a un temps de travail de 23 h hebdomadaire mais elle fait régulièrement des heures complémentaires.

Celle-ci a demandé si la commune pouvait lui passer son temps à 28 h hebdomadaire.

Le Conseil Municipal , à l'unanimité :

- DECIDE d'augmenter le temps de travail de ROSA Arasi à 28 h, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR L'ACHAT ET LA RENOVATION DE LA MAISON IGONIN

DEL 37-2021

L'achat de la maison IGONIN a été effectué le 10 mai 2021. Les plans et les travaux sont en préparation, d'abord pour le commerce et ensuite aura lieu la rénovation de l'appartement.

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est possible d'obtenir une aide au titre de la DETR.

Le plan de financement serait le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

RENOVATION MAISON IGONIN

Achat..... 150 000.00 €

Frais de notaire.....	4 366.00 €
Rénovation.....	74 366.00 €
Coût total HT.....	228 732.00 €
TVA sur rénovations 20 %.....	14 873.20 €
Coût total TTC.....	243 605.20 €
<u>Subventions demandées :</u>	
Etat (DETR).....	50 000.00 €
Département.....	25 000.00 €
Région.....	19 000.00 €
Total subventions demandées.....	- 94 000.00 € HT
Emprunt.....	- 50 000.00 € HT
Fonds propres.....	- 84 732.00 € HT

Une demande de subvention sera faite auprès de l'Etat au titre de la DETR.  
Où cet exposé, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DIT qu'une demande de subvention sera faite auprès de l'Etat.
- AUTORISE Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT POUR  
L'ACHAT ET LA RENOVATION DE LA MAISON IGONIN  
DEL 38-2021

L'achat de la maison IGONIN a été effectué le 10 mai 2021. Les plans et les travaux sont en préparation, d'abord pour le commerce et ensuite aura lieu la rénovation de l'appartement.

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est possible d'obtenir une aide auprès du département.

Le plan de financement serait le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT  
RENOVATION MAISON IGONIN

Achat.....	150 000.00 €
Frais de notaire.....	4 366.00 €
Rénovation.....	74 366.00 €
Coût total HT.....	228 732.00 €
TVA sur rénovations 20 %.....	14 873.20 €

Coût total TTC..... 243 605.20 €

Subventions demandées :

Etat (DETR)..... 50 000.00 €  
Département..... 25 000.00 €  
Région..... 19 000.00 €

---

Total subventions demandées..... - 94 000.00 € HT  
Emprunt..... - 50 000.00 € HT  
Fonds propres..... - 84 732.00 € HT

Une demande de subvention sera faite auprès du département.  
Où cet exposé, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DIT qu'une demande de subvention sera faite auprès du département.
- AUTORISE Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION POUR  
L'ACHAT ET LA RENOVATION DE LA MAISON IGONIN

DEL 39-2021

L'achat de la maison IGONIN a été effectué le 10 mai 2021. Les plans et les travaux sont en préparation, d'abord pour le commerce et ensuite aura lieu la rénovation de l'appartement.

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est possible d'obtenir une aide auprès de la région.

Le plan de financement serait le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT  
RENOVATION MAISON IGONIN

Achat..... 150 000.00 €  
Frais de notaire..... 4 366.00 €  
Rénovation..... 74 366.00 €

---

Coût total HT..... 228 732.00 €  
TVA sur rénovations 20 %..... 14 873.20 €

---

Coût total TTC..... 243 605.20 €

Subventions demandées :

Etat (DETR)..... 50 000.00 €  
Département..... 25 000.00 €  
Région..... 19 000.00 €

---

Total subventions demandées.....	-	94 000.00 € HT
Emprunt.....	-	50 000.00 € HT
Fonds propres.....	-	84 732.00 € HT

Une demande de subvention sera faite auprès du département.  
Où cet exposé, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DIT qu'une demande de subvention sera faite auprès de la région.
- AUTORISE Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**OBJET : CHOIX DU PRESTATAIRE POUR PLATEAUX RALENTISSEURS TRAVERSANTS**

DEL 40-2021

Afin d'améliorer la sécurité des accès du bourg, il a été décidé d'acheter des plateaux ralentisseurs traversants.

Plusieurs entreprises ont été consultées :

- COLAS.....	56 585.00 €
- EIFFAGE.....	51 514.10 €
- EUROVIA.....	60 516.00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir l'entreprise EIFFAGE pour 51 514.10 € HT
- DIT que les crédits sont prévus au budget

**OBJET : CHOIX DU PRESTATAIRE POUR ACHAT DE CASQUETTE ET VASQUE METALLIQUES POUR WC COMMUNAL**

DEL 41-2021

Deux entreprises ont été consultées pour l'achat de casquette et vasque métalliques pour le wc communal :

- BO METAL de Veauce..... 6 195.00 € HT
- MCN de St Georges-Haute-Ville.... 4 801.83 € HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir l'entreprise MCN pour 4 801.83 € HT
- DIT que les crédits sont prévus au budget

**OBJET : QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2020 de LFA
- Présence des élus pour les 2 dates d'élection le 20 juin et le 27 juin.

N°délibération	Objet
----------------	-------

31	Organisation du temps scolaire rentrée2021
32	Heures supplémentaires pour employé communal
33	Choix du prestataire pour le restaurant scolaire
34	Subvention de la commune au CCAS
35	Tarifs cantine et garderie
36	Augmentation du temps de travail ROSA Arasi
37	Maison IGONIN Demande de DETR
38	Maison IGONIN Demande de subvention auprès du département
39	Maison IGONIN Demande de subvention auprès de la région
40	Choix du prestataire pour plateaux ralentisseurs traversants
41	Choix du prestataire pour achat casquette et vasque WC communal

BONCOMPAIN Georges		DEVIDAL Laure	<i>Excusée</i>
PEYRARD Philippe		KERTZINGER Peggy	
FAYE Eric		MONDON Isabelle	<i>Excusée</i>
VERNET Monique		BERTOLINI Caroline	
BARRET Philippe		PERAT Jean-Claude	<i>Excusé</i>
BUTIN Isabelle		DEVIDAL Patrice	<i>Excusé</i>
MORIN Roger		PEYRARD Catherine	<i>Excusée</i>
CHASSAGNEUX Nicolas		Secrétaire de séance	<i>KERTZINGER Peggy</i>